

« Mieux qu'enfouir les déchets bruts »

08/09/2012 par Thierry Dromard



Vice-président du conseil général

Le début de la méthanisation des ordures ménagères en S.-et-L., c'est une bonne nouvelle ?

Oui, parce qu'il y a utilisation de l'énergie produite par le biogaz. Notre département et la France ont beaucoup d'efforts à faire dans la récupération d'énergies. L'intérêt de l'unité de méthanisation de Chagny est qu'elle complète les capacités de traitement des déchets de S.-et-L. là où il n'y avait qu'un site d'enfouissement.

Avez-vous l'espoir de développer cette technique sur d'autres sites ?

Mettons-la d'abord en œuvre ! Le site du SMET de Chagny est le seul prévu dans le plan départemental. La possibilité de méthaniser sur la communauté urbaine Le Creusot-Montceau avait été évoquée dans ce plan mais ce n'est qu'une hypothèse de travail. Quant aux ordures ménagères du Mâconnais, enfouies à Granges à 30 km de Chagny, l'idée est qu'elles aillent à Chagny pour y être méthanisées.

Inconvénient de la méthanisation, elle ne réduit pas énormément le volume des ordures...

Pour cela nous travaillons très activement en S.- et-L. à des plans de réduction des déchets à la source : on peut davantage composter (avec du fumier) les déchets verts ou réparer les encombrants pour les réutiliser. Nous travaillons d'ailleurs à un annuaire du réemploi qui permettrait à nos concitoyens de louer du matériel d'occasion plutôt que de l'acheter.